



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

**Le Club
des Partenaires
Sport et Handicap
H+ Sport**

PRÉSENTATION DU CLUB H+ SPORT

Dans le cadre de la grande cause régionale 2018 « sport et handicap », il a été annoncé la création d'un club des partenaires H+ Sport réunissant des entreprises privées afin d'accompagner de jeunes athlètes en situation de handicap dans leur parcours sportif ou de soutenir des projets et manifestations portés par les ligues ou clubs sportifs.

En effet, si les athlètes ne sont pas encore inscrits sur la liste haut niveau du Ministère des Sports, ils ne peuvent bénéficier de soutien financier, tant pour assurer leur entraînement, leur participation aux compétitions que pour leur parcours de formation et d'insertion professionnelle.

Le club des partenaires regroupera des entreprises ou organisations pouvant concrètement soutenir, chacune selon ses propres possibilités, la pratique du sport par les personnes en situation de handicap.

Compte tenu de leurs missions et de leur connaissance fine des besoins du terrain, les ligues Auvergne-Rhône-Alpes Handisport et Sport Adapté identifieront les athlètes de la région, leurs besoins spécifiques liés à leur discipline ainsi que les manifestations ou projets à soutenir.

Le club H+ Sport vise à favoriser la mise en relation des athlètes handi souhaitant un accompagnement avec les entreprises intéressées par une forme de mécénat, sous la coordination des ligues régionales Handisport et Sport Adapté. Ainsi, les entreprises partenaires seraient en mesure de choisir les parcours qu'elles encouragent, en sélectionnant par exemple des athlètes de leur territoire et les manifestations qu'elles soutiennent (ex : championnat, journée de sensibilisation au handicap, manifestation handi-valide, etc.).

Le club des partenaires pourrait se réunir en formation plénière (ligues régionales Handisport et Sport Adapté, entreprises partenaires et athlètes accompagnés) 1 à 2 fois par an, afin de valoriser les entreprises engagées dans cette démarche H+ Sport, ainsi que les athlètes concernés.

CHARTRE D'ADHÉSION

AU CLUB DES PARTENAIRES H+ SPORT

A titre d'exemple, voici des engagements que peuvent prendre les entreprises membres du club des partenaires, en soutenant un ou plusieurs athlètes proposés par les ligues Handisport ou Sport Adapté :

- » Mécénat d'un ou plusieurs athlètes
- » Prise en charge des frais liés aux déplacements (billets de train, d'avion, nuits d'hôtel...)
- » Acquisition ou participation à l'acquisition de matériel (fauteuil adapté, maillot, prothèse, sacs...)
- » Impressions d'affiches, flyers...
- » Mise à disposition de véhicules
- » Fourniture de goodies
- » Participation en tant que public aux manifestations pour soutenir les sportifs en compétition
- » Proposition de stages, contrats en alternance, contrats de travail (CDD, CDI...)
- » ...

Les entreprises membres s'engagent également à participer à un événement par an organisé par la Région autour du club des partenaires H+ Sport.

Suite à son engagement volontaire dans le club, le retour pour le partenaire pourrait être :

- » La possibilité de bénéficier du label « Partenaire H+ Sport »
- » Un partenariat d'image (logo sur le maillot, le matériel...)
- » Actions de communication diverses
- » Accompagnement par le partenaire (parrainage par les salariés de l'entreprise, déplacement de soutien lors des compétitions...)
- » Intervention, conférence sur le handicap en entreprise
- » ...



Pour l'entreprise partenaire

Je soussigné(e) (nom et fonction du signataire)

.....

Représentant(e) légal(e) de (nom de l'entreprise)

.....

**Déclare m'engager à rejoindre le club régional
Auvergne-Rhône-Alpes H+ Sport des partenaires Sport et Handicap**

Date, signature et cachet



Pour la Région Auvergne-Rhône-Alpes

Date et signature



Pour la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes Handisport et la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes Sport Adapté

Le Président

La Présidente

Date et signature



SPORT & HANDICAP
**GRANDE CAUSE
RÉGIONALE 2018**